

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**Du Syndicat Le Lac de Vassivière en séance du 09 janvier 2026**

Nombre de voix des 22 membres titulaires	60
Nombre de voix titulaires présents	23
Nombre de voix suppléants présents	0
Nombre de voix pour les pouvoirs	14
Nombre de voix total	37
Date de la convocation	31/12/2025
Certifié exécutoire le	15/01/2026
Date d'affichage	15/01/2026
Envoyé en préfecture le	15/01/2026

CS-02/26

Le Comité Syndical s'est réuni le vendredi neuf janvier deux mille vingt-six à neuf heures trente, en salle de réunion des bureaux du Syndicat à Ile de Vassivière 87120 Beaumont du Lac, sous la présidence de Mme PLAZANET Mélanie, Présidente.

Monsieur SIMONS Benjamin a été désigné secrétaire de séance.

Membres Titulaires présents avec vote :

M. BAUDEMONT Dominique (1 voix), Mme DEFEMME Catherine (3 voix), M. DETOLLE Alain (1 voix), M. LEGER Jean-Luc (3 voix), Mme MARQUES Evelyne (1 voix), Mme MICHON Marie-Hélène (5 voix), Mme PLAZANET Mélanie (5 voix), M. RABETEAU Raymond (1 voix), M. ROUGIER Serge (1 voix), M. SIMONS Benjamin (1 voix), M. SUDRON Frédéric (1 voix).

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. ESTERELLAS Philippe (1 voix) à M. DETOLLE Alain, M. GUERIN Guillaume (5 voix) à Mme PLAZANET Mélanie, M. JUSTINIEN Rémi (5 voix) à Mme MICHON Marie-Hélène, Mme SIMONET Valérie (3 voix) à Mme DEFEMME Catherine.

Objet : Modalités de dissolution de l'EPIC Office de Tourisme Le Lac de Vassivière

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant les différentes réunions sur la dissolution de l'EPIC Office de Tourisme avec les services de la Préfecture de la Creuse,
Considérant la décision du Comité Syndical en date du 13 février 2025, de prononcer la dissolution de l'EPIC Office de Tourisme au 31 décembre 2025,
Considérant les statuts de l'EPIC Office de Tourisme, notamment l'article 4,

Madame la Présidente indique à l'assemblée qu'il est nécessaire de délibérer sur les modalités de la dissolution.

Le Comité Syndical, après en avoir débattu, désigne Mme Christine FAILLU comme liquidateur de l'EPIC Office de Tourisme et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation, et accomplir toutes les formalités déclaratives et de publicité liées à la dissolution.

L'adresse du siège de la liquidation est fixée à : Rue Camille Bénassy 23460 Royère de Vassivière.

Les résultats de la liquidation seront portés à compte rattaché au budget du Syndicat Mixte Le Lac de Vassivière.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- D'acter les modalités de dissolution de l'EPIC Office de tourisme Le Lac de Vassivière.

Fait à Beaumont du Lac le 15/01/2026
La Présidente Mélanie PLAZANET